

Image not found or type unknown



## Violence sur mineurs sans itt

Par **Caroline Da Silva**, le **29/05/2018 à 13:17**

Bonjour

mon copain va etre jugé le 30 05 2018 pour violence sans coup sur mon fils de 13 ans et demi.

Il est deja bien connu de la justice francaise malheureusement.

il lui a simplement attrapé le col pour le manque de respect continu auquel nous sommes exposé de sa part...

que risque t il ???

merci

Par **Visiteur**, le **29/05/2018 à 14:42**

Bonjour,

c'est le juge qui décidera ! Personne ne sait ce qu'il aura.